

Sylvie Pittia, *Les mondes anciens*

Comment les anciens pensaient-ils les grandes dates de leur histoire ?

Les historiens ont présentement pour habitude de diviser le temps en quatre grandes périodes : l'Antiquité, le Moyen-Âge, les temps modernes et l'époque contemporaine. Nous avons vu que ces divisions n'ont de sens que pour l'histoire de l'Europe et du bassin méditerranéen. Elles sont inopérantes pour les Etats et des sociétés de la Chine ou de l'Inde par exemple. Pour les mondes grecs ou romains, que nous privilégions ici, les divisions générales ont des frontières pour parties artificielles : il n'y a pas de rupture, dans le monde grec, entre l'époque mycénienne et l'époque archaïque, tout comme à l'autre bout de la chaîne, les historiens aujourd'hui tendent à souligner les formes de continuité entre Antiquité tardive et Haut Moyen-Âge. La cassure est d'autant moins nette que la coupure située en 476 de n. è. n'a de sens que pour l'Occident (c'est la chute de Romulus Augustule et la fin de l'empire romain d'Occident). L'Orient en revanche, conserve un empire romain, établi à Constantinople et dont l'effondrement ne survient qu'en 1453 ! La rupture véritable pour l'Orient méditerranéen se produit avec la conquête ottomane.

Qui plus est, nous introduisons au sein de la période antique des subdivisions qui sont des subdivisions récentes : nous allons distinguer par exemple la Grèce classique (début 5^e et 4^e) et la Grèce hellénistique (toute fin 4^e jusqu'à la fin 1^{er} siècle av. n. è.) ou bien encore pour Rome, des distinctions entre la période républicaine et le Principat. Ces subdivisions sont toutes faites a posteriori, elles ne correspondent pas à la perception des hommes de l'Antiquité. Démosthène, par exemple, percevait la défaite des Grecs à Chéronée en 338 av. n. è. comme un moment grave pour la liberté des cités grecques, mais sûrement pas comme une rupture irrémédiable. Le triomphe de Philippe II de Macédoine puis d'Alexandre le Grand ne signifiait pas la mort des cités grecques; elles existent encore y compris sous le Principat. Mais au 19^e s. , certains historiens ont cherché à rationaliser la lecture des mondes anciens et les ont périodisés. De même, quelques mois après la bataille d'Actium (31 av. n. è.), quand Antoine se suicide (en 30 av. n. è.), et qu'Octave assoit définitivement son pouvoir, faisant glisser le régime vers des institutions de type impérial, les contemporains ne percevaient pas vraiment que c'était la mort de la République. Ils interprétaient l'événement d'abord comme le retour à la stabilité, la paix civile. Le nouveau régime se présentait même comme celui de la *respublica restituta*, une forme de restauration de la République après les guerres civiles.

Il faut donc bien distinguer les ruptures que nous marquons, de celles que les hommes de l'Antiquité percevaient. En réalité, la cassure principale pour les Anciens est celle qui sépare leur temps présent, du temps des origines : pour les Grecs, il y a la guerre de Troie puis tout le reste. Pour les Romains, il y a les débuts de Rome, la légende de Romulus, l'enlèvement des Sabines etc. et puis commençait

MOOC : Découper le temps : les périodes de l'histoire
Plateforme France Université Numérique – Session mai-juin 2015

leur histoire. La vision du passé est chez les Anciens souvent la vision d'un âge d'or, recréé par la mémoire orale et les épopées littéraires. On pense à Homère pour les Grecs, à Virgile pour les Romains. Nos périodes sont donc artificielles à plus d'un titre.

Pour le monde grec, on distinguera cependant :

-période mycénienne : 1500 à 800 av. C'est celle que sont censés retracer les poèmes homériques.

-période archaïque : 800 à 500 av. n. è. C'est le moment où la Grèce s'organise en une série de petits Etats indépendants appelés cités. C'est l'époque de la colonisation archaïque. Les Grecs forment aussi, par leur langue, leurs arts, leur religion, une communauté de culture.

-période classique : 500 à 338 av. n. è. (Chéronée) ou 336 (arrivée au pouvoir d'Alexandre le Grand) ou encore 323 (mort d'Alexandre le Grand). Peu importe. C'est la période où les Grecs repoussent le danger perse puis se déchirent entre eux avant de perdre leur liberté au profit du royaume de Macédoine.

-période hellénistique : qu'on fera donc démarrer en 338, 336 ou 323 qui va jusqu'à Actium en 31 ou la mort d'Antoine en 30. C'est la période des conquêtes d'Alexandre, interpénétration de la civilisation grecque avec les civilisations orientales, jusqu'à la conquête définitive par Rome.

Pour le monde romain, on distingue d'abord la période royale : de la naissance au milieu du 8^{ème} siècle à la fin de la domination étrusque. C'est la période où Rome devient la première cité du Latium. Mais les Romains ne dominent pas l'Italie, qui est plutôt sous le contrôle des Etrusques au nord et des Grecs de Grande Grèce pour le sud.

-la période républicaine commence, en théorie, en 509 av. n. è. , sans doute plutôt vers 475 et elle dure jusqu'en 31 av. n. è à la bataille d'Actium ou en 30 avec la mort d'Antoine. C'est la période de conquête de l'Italie péninsulaire, la conquête des îles (Sicile, Corse et Sardaigne), la conquête de la plaine du Pô et le début aussi de l'expansion outre-mer (la via Appia est celle qui mène vers le sud). C'est le moment de la lutte contre Carthage, puis contre les cités grecques, la conquête de la Gaule enfin. L'organisation institutionnelle est lente, Rome entame la constitution d'un empire territorial mais les institutions restent celles d'une petite cité, d'où leur progressive inadéquation.

MOOC : Découper le temps : les périodes de l'histoire
Plateforme France Université Numérique – Session mai-juin 2015

-période impériale : de 31 av. n. è. à 476. Le monde romain connaît son extension territoriale maximale et un gouvernement de type monarchique. La succession impériale n'est pas toujours bien réglée et c'est un facteur d'instabilité. La situation militaire devient difficile voire critique avec la menace aux frontières croissante exercée par les barbares. C'est aussi l'émergence du christianisme et c'est une phase d'anarchie militaire puis ce sont les poussées des invasions germaniques qui aboutissent à la dislocation de l'empire romain.

S'il est vrai donc, que les grands découpages sont œuvre récente et ont surtout un mérite pédagogique, il n'en demeure pas moins que les Anciens étaient attentifs à la façon de compter les années et de façon générale à leur calendrier.

La date traditionnelle de la fondation de Rome reposait sur des calculs artificiels. D'ailleurs même dans l'Antiquité, on n'était pas d'accord sur l'année de fondation. La date traditionnelle de 753 est celle imposée au I^{er} siècle par l'érudit Varron. D'autres historiens avaient fait d'autres calculs : Fabius Pictor la plaçait en 748/747 et Polybe la plaçait en 751/750 ; un autre historien, annaliste lui, Cincius Alimentus donnait la date de 729/728 et Timée de Taormine remontait jusqu'en 814 c'est à dire un synchronisme avec la fondation de Carthage. Les grecs prenaient comme référence un système par Olympiades (des groupes de quatre années). Or le début de l'année civile ne tombait pas le même mois entre Athènes, par exemple et Rome, d'où des chevauchements d'années. Et à Rome même, le début de l'année n'a pas été constant, si la date du 1^{er} mars fut longtemps un repère, le début de l'année civile passa au 1^{er} janvier en 153 av. n. è.

Même dans l'Antiquité donc, la date de la fondation de Rome, point de départ du compte des années, a été débattue. La date de la fondation de Rome est en fait le résultat d'un compte à rebours a posteriori quand la légende a été consolidée. Les Romains utilisaient des fastes, c'est-à-dire des listes : il existait des fastes consulaires, des fastes triomphaux, des fastes sacerdotaux, mais aussi des listes contenant des calendriers de fêtes religieuses.

Les Romains calculaient les débuts de la République en utilisant les Fastes consulaires, une liste annuelle de noms de consuls, qui remontait en gros autour de 500. Mais pour la période entre 500 et 300, les Fastes sont loin d'être concordants selon les différentes versions épigraphiques qui les font connaître. La version la plus longue, celle des Fastes Capitolins, remonte jusqu'à 509, tandis que la chronologie livienne donne un point de départ qui équivaldrait en fait à 502 ou 501. Les Romains marquaient le début de l'année civile par l'entrée en charge des consuls et donc l'année théorique du premier couple de consuls est l'année de fondation de la République. Les consuls étaient

MOOC : Découper le temps : les périodes de l'histoire
Plateforme France Université Numérique – Session mai-juin 2015

éponymes, c'est-à-dire qu'ils donnaient leur nom à l'année durant laquelle ils exerçaient leur charge. Ce système impliquait bien que fût conservée la liste des noms des consuls passés, d'où l'intérêt des fastes.

De plus, le commencement de chaque année était marqué par un rite accompli au temple de Jupiter Capitolin, ce rite consistait à planter un clou. Le comptage des clous dans la chapelle de Minerve était l'indication de la date *ab Vrbe condita*, depuis la fondation de Rome.

En ce qui concerne les jours et les mois, nous connaissons un des calendriers pré-juliens, celui que font connaître les fastes d'Antium, les *fasti Antiates*. Non seulement ils marquent les mois et les jours, mais ils précisent les jours fastes, néfastes, ainsi que les jours comitiaux.

Ici, il nous faut surtout insister sur une réforme qui a marqué durablement le monde occidental, celle du calendrier julien, réforme entamée en 46. César semble s'être intéressé lui-même aux problèmes que posait le découpage du temps. Il fit appel à l'astronome Sosigène d'Alexandrie, nous le savons bien par un texte de Pline l'Ancien. Ce nouveau calendrier fut imposé par un édit et cette réforme fut donc une vraie réforme revêtue de l'autorité de la loi et le Sénat en fut informé. Si on lit Pline, on voit que : " Le dictateur César (...) ramena l'année à la révolution solaire avec l'aide de Sosigène, expert en astronomie. Et ce calcul même, où l'on découvrit une erreur, a été corrigé de la façon suivante : pendant douze années consécutivement, il n'y eut pas d'intercalation, pour la raison que l'année, qui auparavant était en avance sur les astres, maintenant était décalée sur eux. Sosigène lui-même, bien qu'il fût plus exact que les autres, n'a pas cessé, dans trois livres de commentaires, de manifester ses doutes tout en rectifiant lui-même ses erreurs".

Un autre texte nous est très utile, c'est un passage de Suétone dans la Vie de César, au chapitre 40. Il montre combien cette réforme n'était pas politiquement innocente et que César put la mener en vertu de ses pouvoirs de Grand Pontife mais surtout de dictateur. Outre l'idée de faire coïncider l'année magistrale et l'année solaire, il y eut la réforme des jours fastes et des jours néfastes. Ainsi Suétone nous raconte que : "Se consacrant ensuite à la réorganisation de l'Etat, César réforma le calendrier, où, depuis longtemps, par la faute des Pontifes qui abusaient des jours intercalaires, s'était introduit un tel désordre que les fêtes des moissons ne tombaient plus en été ni celles des vendanges en automne ; réglant l'année sur le cours du soleil, il décida qu'elle aurait trois cent soixante-cinq jours, que le mois intercalaire serait supprimé et que l'on intercalerait seulement un jour tous les quatre ans. Mais, pour mieux assurer dorénavant la concordance des dates, à partir des calendes de janvier suivantes, il ajouta deux mois intermédiaires entre ceux de novembre et de

décembre ; ainsi l'année où il faisait cette réforme eut quinze mois, en comptant le mois intercalaire qui lui était échu, suivant l'ancien usage".

De quoi était-il question ? Il s'agissait d'empêcher que les magistrats missent la réforme au service de leurs propres intérêts, ou diffèrent sans raison les fêtes publiques. En tout cas, ce réalignement de l'année civile sur un calendrier solaire permettait de sortir du décalage fût-ce au prix de quinze mois pendant l'année 46, fût-ce au prix pendant cette même année de 445 jours, pour rattraper le retard pris sur le mouvement solaire. Le passage à ce calendrier solaire, qui était pour son époque, le meilleur qu'on puisse mettre au point en fonction des connaissances astronomiques, a été un progrès considérable dans la normalisation des fonctions et des obligations publiques. Il a privé les pontifes d'un pouvoir discrétionnaire, celui d'allonger ou pas la durée de l'année par l'insertion de mois intercalaires : c'était un moyen de favoriser des partisans politiques ou de ne pas maintenir plus longtemps des opposants au pouvoir. Les incidences de ce calendrier mouvant portaient aussi sur la vie économique et sur les finances privées : le règlement des loyers ou des dettes par exemple, ou encore le calcul des intérêts.

Le calcul des années et la maîtrise du calendrier sont assurément des enjeux politiques et pas seulement des questions d'érudition ou de science. Et les « grandes dates » de l'histoire sont elles-mêmes le produit d'une histoire. L'historiographie romaine, longtemps fondée sur un système d'écriture annalistique, donc année par année, n'identifiait que peu de dates marquantes ou que peu de ruptures : la fondation de la cité et le passage à la République étaient les deux dates-clés, encore leur mode de calcul était-il toujours l'objet de controverses savantes, en dépit des remises en ordre dans les Fastes. La question du calendrier de l'année en revanche touchaient les Romains au plus près de leur existence, tant dans sa dimension civique que dans sa dimension privée.